



ERRATUM - ÉLÉMENTS PRÉPARATOIRES ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 POLITIQUE TARIFAIRE

ERRATUM : POLITIQUE TARIFAIRE 2024-2025

2/Tarifs des licences :

Le comité directeur ainsi que la Commission Nationale Pratiques Adhésion ont souhaité la mise en place de webinaires sur la politique tarifaire à destination des comités puis des clubs afin de recueillir les avis du réseau en amont des assemblées générales prévues prochainement. Lors de ces webinaires concernant les propositions d'augmentation du tarif de la licence à 29€ et 30€, ce sont plus de 680 personnes qui se sont connectés et qui ont participé.

Le webinaire à destination des comités a été l'occasion de revenir sur les actions prévues dans le cadre du plan fédéral, un rappel de l'augmentation des charges liées à l'inflation qui pèsent sur les frais de fonctionnement tant pour le siège que pour les comités et des besoins remontés des comités. A cette occasion, les élus du comité directeur ont proposé aux présidents de comités présents de se positionner sur les propositions de tarifs. Si certains comités ont exprimé leurs besoins financiers et étaient favorables à une forte augmentation 30€ voire plus, d'autres ont aussi évoqué une hausse trop importante sur une saison sportive et ont exprimé leur inquiétude quant aux départs de certains clubs compte tenu du contexte.

Pour poursuivre la concertation avec le réseau, 2 webinaires ont suivi, à destination cette fois des président(e)s de clubs FFRandonnée le 22 décembre 2023 et le 12 janvier 2024. Beaucoup de présidents de clubs ont pu s'exprimer et évoquer leur difficulté à absorber une telle hausse sur une saison sportive.

En tenant compte de ces éléments et également du refus de l'augmentation de la licence l'an dernier lors de l'AG 2023, il apparaissait dès lors nécessaire de revoir les propositions pour les mettre en cohérence avec les éléments remontés tant des comités que des clubs.

Aussi, après avoir entendu les avis des différentes strates, le comité directeur s'est réuni le 15 janvier 2024 pour faire une nouvelle proposition d'augmentation du tarif de la licence. Cette proposition reste cohérente avec les besoins du siège et des comités, et semble plus en adéquation au regard des remontées du terrain.

Rappelons les éléments financiers qui viennent impacter le tarif des licences et qui ne changent pas :

- les frais de gestion de 2 ou 4€ selon la licence,
- le montant du dispositif Plan Solidaire de Développement de 0.80€
- les tarifs assurance

Le comité directeur soumet au vote 1 proposition tarifaire pour la saison 2024/2025 du tarif de la licence sans assurance de 28€ (2,60€ d'augmentation).

- Proposition du maintien du tarif de la licence Jeune à 14€ avec assurance
- Proposition du maintien du tarif de la licence Compétition à 56€ avec assurance
- Proposition du maintien des tarifs des Pass Découverte.

Vous trouverez en pièces jointes les tableaux à destination des comités et des clubs des propositions tarifaires pour l'ensemble des licences.



Rappel - Sur cotisations :

La Fédération avait informé son réseau lors de la dernière AG 2023 que la mise en place de sur cotisation n'était pas conforme à nos statuts qui donnent exclusivement compétence à l'AG de la Fédération pour fixer les montants des licences et affiliations. Compte tenu de ces éléments la suppression des sur cotisations sur les tarifs des licences et affiliation des clubs s'applique à partir de la saison sportive 2024/2025.

Pour vos AG et lors de l'AG Fédérale

Les votes porteront sur les résolutions suivantes, le suffrage étant exprimé par OUI/POUR – NON/CONTRE – ABSTENTION :

- 1. L'assemblée générale approuve, pour la saison 2024/2025 le tarif de base de la licence sans assurance à 28 € sans changer la répartition de son produit ?**
- 2. L'assemblée générale approuve le maintien du tarif des autres titres ?**
- 3. L'assemblée générale approuve le maintien des tarifs des affiliations ?**

